



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Béthune

Extrait du registre des délibérations
De la commune de SAILLY SUR LA LYS
Séance du 02 juillet 2026

Date de la convocation : 22 juin 2026

Date d'affichage : 22 juin 2026

L'an 2026 le jeudi 02 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sailly sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel, la salle des Mariages de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre-Luc RAVET, Maire.

Étaient Présents : M. RAVET Pierre-Luc - Mme BLONDEL Marie-Christine - Mme CALDI Christine – Mme CHEVALIER Bernadette – M. COUSIN Franck - M. DEWILDE Patrick - M. DUPONT Bruno – Mme GAUDEFROY Laëtitia - Mme HERDIN Andrée - M. KNOCKAERT Vincent – M. LEFEBVRE François – M. LEIGNEL David – Mme MASSELUS Kelly – M. RIZKI Abdelhamid - Mme RUCKEBUSCH Geneviève – Mme RYCKEBUSCH Cécile – Mme TANGHE Sophie – M. TEMPERMAN Jean-Luc – M. TRIUX CHEMIN Sébastien.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BOUNOUA Rachida a donné sa procuration au profit de Mme HERDIN Andrée - M COLLET Olivier a donné sa procuration au profit de M DUPONT Bruno - M. COTE Alexandre a donné sa procuration au profit de M LEFEBVRE François – Mme DESROUSSEAUX Anaïs a donné sa procuration au profit de M TRIUX CHEMIN Sébastien – Mme MARTEAU Martine a donné sa procuration au profit de Mme BLONDEL Marie-Christine – Mme RICBOURG Adeline a donné sa procuration au profit de Mme MASSELUS Kelly – M VERMERSCH Olivier a donné sa procuration au profit de M LEIGNEL David.

Absent(s) : M BARBAUX Maxime.

Secrétaire de séance :

A été nommé secrétaire : Madame Laëtitia GAUDEFROY

Nombre de membres du Conseil municipal : 27

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres votants : 26

Délibération n° 2026 – 38

Objet : Approbation d'une convention avec la CCFL pour le spectacle Lys en Scènes (spectacle Mariska)

Vu la délibération du conseil communautaire du 14 décembre 2021 ;

Vu le projet de convention ci-annexée ;

Considérant que la CCFL dans le cadre de sa compétence culturelle a défini les conditions d'une tournée d'été 2026 tout public « LYS EN SCENE » proposées aux communes membres, dont les modalités sont définies dans la présente convention ;

Considérant que pour la ville de Sailly-sur-la-Lys une date a été retenue :

- ENQUÊTE AU POTAGER par la compagnie MARISKA le mercredi 19 août 2026 – 15h et 18h – complexe sportif

Ceci exposé, le conseil municipal :

- 1) approuve la convention ci-annexée dans les conditions précitées ;
- 2) autorise le maire ou l'adjointe déléguée à la signer ;

A l'unanimité

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Mention exécutoire : oui

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les, jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,
Pierre-Luc RAVET

